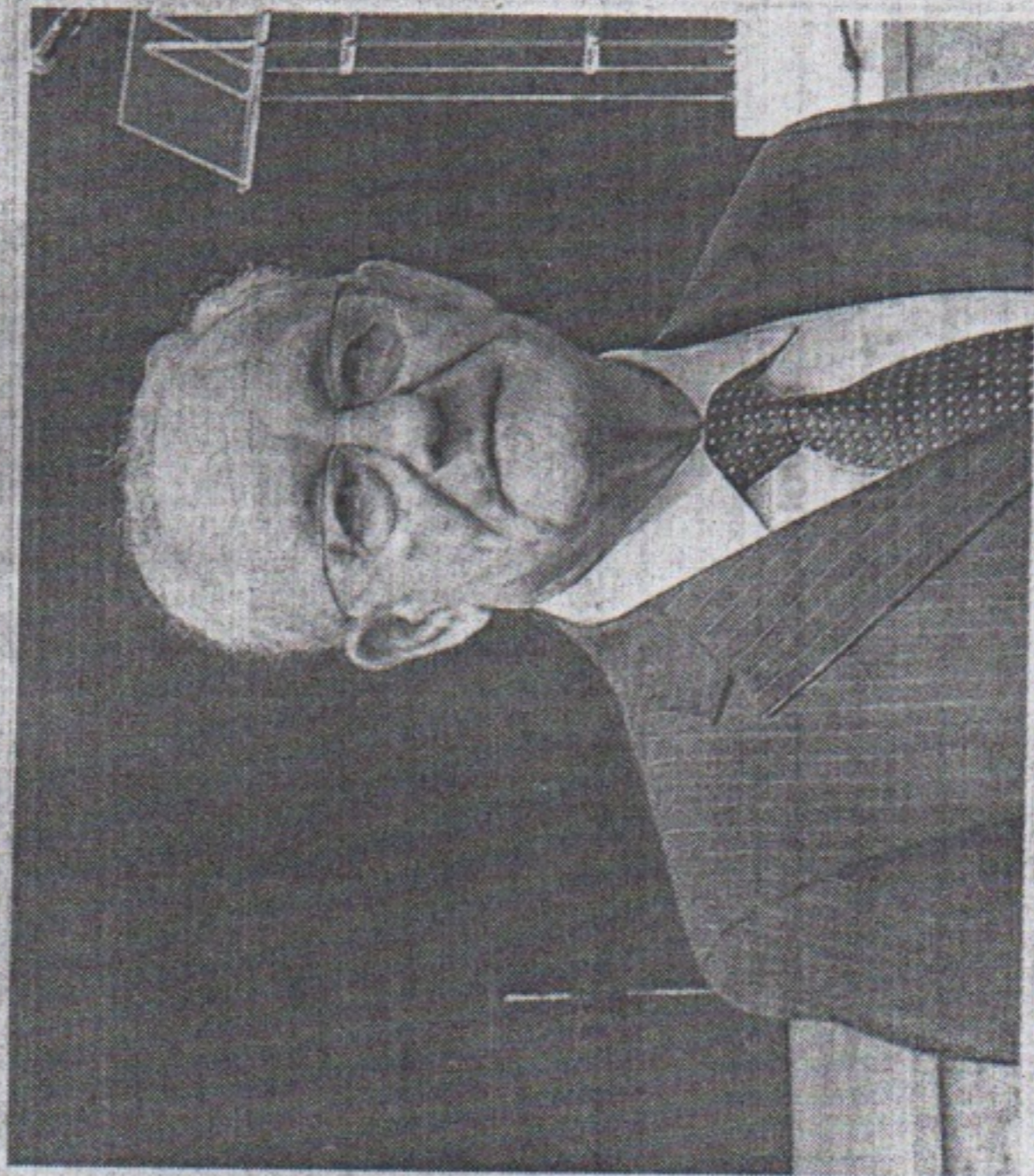


le Progrès de LYON Vendredi 21 Juin 2024

Vourles

# Homme de convictions, l'ancien maire Pierre Neyroud s'en est allé



Pierre Neyroud, lors de sa dernière cérémonie de vœux en 2007. Photo d'archives Laurence Saccu

Ce 17 juin, les drapeaux de la mairie étaient en berne. L'annonce du décès du maire honoraire Pierre Neyroud a profondément attristé ceux qui l'ont côtoyé durant ses mandats successifs mais également ceux qui ont connu l'homme.

Originaire du Bugey, Pierre Neyroud s'installe dans la commune en 1975 avec son épouse Jacqueline et ses enfants Christine et Denis. Ingénieur de profession, il se passionne pour l'histoire de son nouvel environnement et intègre le groupe qui constituera la nouvelle municipalité en 1989. Il devient alors 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'urbanisme puis maire en succédant à Jean de Pascal, décédé brutalement en

plein mandat. Il sera par la suite élu aux scrutins de 1995 et 2001.

Son côté visionnaire que tous ses amis et collègues lui reconnaissent le fera entreprendre une transformation profonde de la commune en la dotant au fil de ses mandats des principales infrastructures actuelles comme l'acquisition et la création du parc municipal, le transfert de la mairie dans une ancienne maison des champs, et l'implantation d'un groupe scolaire. Il accompagnera la ville dans son développement économique avec la création d'une zone d'activités, et les sportifs dans la pratique du foot et du tennis sur un plateau dédié et une salle des sports.

Cet ardent défenseur du patrimoine et de la culture ne pouvait pas laisser le domaine de

Maison Forte dans l'état d'abandon dans lequel il se trouvait. C'est encore son côté visionnaire qui lui fit entrevoir le potentiel de cette demeure. Et malgré l'étendue de la rénovation et le coût des travaux, sa persévérance lui a donné raison. Acquiesce par la commune en 1996, elle est aujourd'hui le rendez-vous de la peinture, du théâtre et de la vie associative.

Retiré de la vie politique en 2008, il restera, avec Jacqueline, fidèle aux rendez-vous festifs de la commune et s'intéressera sans jamais intervenir à son évolution.

● De notre correspondante

Laurence Saccu

Ses obsèques auront lieu samedi 22 juin à 10 h en l'église Saint-Bonnet. L'inhumation se fera dans l'intimité familiale.